

PAYONE GmbH, à partir du février 2020

Pour l'acceptation de Cartes de crédit et de débit et la facturation de cartes présentées et cartes non présentées

1. SERVICES STANDARD					
Service	Description	Frais de service	Modèle de facturation		
			Classic	Comfort	IC++
Acceptation de la Carte de crédit et de débit et facturation		Individuel, en fonction du contrat	●	●	●
Supplément d'acceptation		49,95 €	●	●	●
Frais minimum		5,95 €	●	●	●
Support PCI DSS		Gratuit	●	●	●
Support PCI DSS		4,00 €	●	●	●
Procédures sécuritaires (Secure-Code MasterCard et Verified by Visa) pour l'eCommerce.		Gratuit	●	●	●

2. SERVICES LIÉS À LA TRANSACTION					
Service	Description	Frais de service	Modèle de facturation		
			Classic	Comfort	IC++
Acceptation de la carte de la société	Supplément de frais de service pour la catégorie « commerciale » Cartes MasterCard/Visa (cartes Corporate/Business), par transaction	0,99 %	●	–	–
Acceptation carte internationale	Supplément de frais de service, uniquement pour les cartes MasterCard/Visa extérieures à l'EEE, par transaction	0,99 %	●	–	–
Crédit revenu sur carte pour le détenteur	Par transaction Pour les transactions de remboursement Annulations exclues	0,99 €	●	●	●
Transactions sans authentification 3D Secure, entre autres „MasterCard SecureCode“ ou „Verified by Visa“	Par transaction	0,30 %	●	●	●
Traitement des données de la carte saisies manuellement au terminal PDV.	La carte ne peut être lue électroniquement au départ de la puce ou de la bande magnétique au terminal PDV. Supplément de frais de service par transaction	0,35 %	●	●	●
Autorisation manuelle	Autorisation vocale, par transaction	5,00 €	●	●	●
Demande de reçu pour remboursement revenu sur carte.	Demande de récupération par transaction	5,00 €	●	●	●
Remboursement revenu sur carte	Remboursement, par transaction	45,00 €	●	●	●
Frais administratifs pour remboursement perte revenu sur carte.	Frais administratifs de gestion de conflit Uniquement pour les transactions MasterCard/Maestro, par transaction	15,00 €	●	●	●
Réservation	Supplément de frais de service Uniquement pour les transactions MasterCard/Maestro, par transaction	0,08 % 0,01 € min.	●	●	●
Frais intégrité réservation	Par transaction, supplément de frais de service uniquement pour les transactions MasterCard/Maestro non qualifiées de réservation et qui répondent à au moins l'un des critères suivants: <ul style="list-style-type: none"> Soumission de la transaction plus de 3 jours ouvrables après autorisation Montant de l'autorisation différent du montant de la soumission Devise différente pour la transaction d'autorisation et celle de soumission Réservation annulée ou non effectuée Empreinte ID non incluse dans la soumission de revenu 	0,25 % 0,03 € min.	●	●	●
Frais carte virtuelle B2B (MasterCard)	Par transaction	0,60 %	●	●	●

PAYONE GmbH, à partir du février 2020

3. SERVICES COMPLÉMENTAIRES					
Service	Description	Frais de service	Modèle de facturation		
			Classic	Comfort	IC++
Débours revenu carte quotidien	Supplément de frais de service, par transaction	0,10 %	•	•	•
Service de facturation étendu «Plus»	Mensuel, à la réception de l'ordre de modification du modèle de facturation	9,90 €	–	–	•
Retard de soumission	Présentation tardive, soumission revenu carte retardé de plus de 48h après la transaction, par transaction.	0,30 %	•	•	•
Aperçu électronique détaillé de la facture	Description individuelle de transaction, en fonction de l'intervalle de facturation	1,00 €	•	•	•
Aperçu papier de la facture, comprenant frais d'envoi	En fonction de l'intervalle de facturation	1,50 €	•	•	•
Rapport standard	Établissement d'un rapport ponctuel et frais d'activation (CSV ou format Excel)	19,00 €	•	•	•
Rapport standard	Création et envoi de rapports en fonction de l'intervalle de facturation (CSV, format Excel ou XML)	2,50 €	•	•	•
Rapport standard	Création unique et envoi de rapports spécifiques aux clients en fonction de la commande du commerçant ; facturé sur la base de la prestation à l'heure	80,00 €	•	•	•
Établissement et communication des rvoies de transmission des rapports basés sur XML	Frais de création du rapport ponctuel (format XML)	240,00 €	•	•	•
Copies facture ou contrat ultérieures	Par facturation ou document	10,00 €	•	•	•
Traitement de la modification de contrat	Par commande par le partenaire contractuel, modification de référence/données du contrat ou modèle de facturation	19,00 €	•	•	•
Débours revenu carte sur comptes bancaires étrangers	Paiements zone non SEPA et débours non euro, par transfert	7,50 €	•	•	•
Retrait ultérieur de l'extrait du registre de la compagnie en cours.	Par transaction	10,00 €	•	•	•
Demande adresse ultérieure	Par transaction	5,00 €	•	•	•
Annexe entrante et ordres de transfert	Par transaction	20,00 €	•	•	•
Réserve de roulement (uniquement pour carte non présentée/transactions à distance (eCommerce et MoTo)	Pour assurer réclamations ou remboursements, les Services de paiement PAYONE conservent des réserves de roulement pour les revenus pendant au moins 180 jours, délai après lequel ils seront facturés avec les débours habituels.	5,00 €	•	•	•

DESCRIPTION DU MODÈLE DE FACTURATION

Classic: Modèle de facturation "Classique" : frais de service contractuellement convenus ("escomptes") pour l'acceptation des cartes de débit et de crédit (cartes "consommateurs") L'acceptation des cartes de société ou de cartes internationales augmentera les escomptes conformément aux suppléments indiqués ci-dessus.

Comfort: Modèle de facturation "Confort" : frais de service contractuellement convenus ("escomptes") pour l'acceptation des cartes de débit et de crédit (cartes "consommateurs", cartes de société et cartes internationales). Les escomptes comprennent déjà les suppléments à taux fixe pour l'acceptation des cartes de société et des cartes internationales. Les suppléments indiqués ci-dessus pour l'acceptation des cartes de société et cartes internationales ne sont donc pas facturés dans le cadre de ce modèle de facturation.

IC++: Modèle de facturation "Plus" : frais de service contractuellement convenus ("frais à l'acquéreur") pour l'acceptation des cartes de débit et de crédit (cartes "consommateurs", cartes de société et cartes internationales). Au moment de l'acceptation des cartes de société ou des cartes internationales, les frais distincts des émetteurs de cartes (commissions interbancaires ou inter-échange) ainsi que les frais d'organisation de cartes (frais de programme) seront repris séparément sur la facture et facturés en plus du service.

Tous les prix sont énumérés sans la TVA actuellement d'application.